



Rapport des commissaires principaux

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	Samedi 30 novembre 2019	Heure de départ	13 h 5
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp. : 0 °C)		
État de la piste	Type : Tapeta	Turf :	Aucun
Nombre de courses	11		
Chevaux retirés	4	Commissaires :	1
Vétérinaire :	Piste :		

Commissaire principal	Commissaire associé	Commissaire associé
Fenton Platts	Gunnar Lindberg	Jeff Minler

Rapport sur les courses de la journée : (Zone de l'avant-dernier droit- accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., examens de films, courses, réclamations)

Bureau :

L'agent de jockey, Steve Roberts, était sur les lieux et a signé l'avis d'examen. Il avait assigné le meneur qu'il représentait, A. Garcia, pour le cheval "Cortado Bay", prévu pour la Course 9, du samedi, sans la permission de l'entraîneur, ce qui nécessitait donc un changement. Décision TB #11352 – Sanction pécuniaire de \$200.

L'entraîneur, Harold Ladouceur, a été irrespectueux envers un officiel pendant ses heures de service. Décision TB #11353.

L'entraîneur, Sylvain Pion, était sur les lieux pour demander des précisions sur les nouvelles directives en matière de politique implémentées par la CAJO (Règle TB12), concernant l'annulation d'une réclamation dans le cas d'une lésion de nature catastrophique. Nous lui avons expliqué que la règle avait été implémentée ce printemps et qu'elle est très claire à ce sujet, surtout si on accepte le fait que si un cheval meurt sur la piste de courses, c'est-à-dire sur la

surface, et que si une réclamation avait été préalablement soumise pour le cheval en question, les commissaires l'annuleront. Mr Pion a déclaré qu'il allait en discuter avec la HBPA.

Le jockey, Sahin Civaci, a reçu une suspension de conduite de trois jours, pour la Course 1, du 24 novembre 2019, à être purgée les 1, 4 et 6 décembre. Décision TB #11350

Examens de films :

Course 1 – 29 novembre 2019. R. Hernandez, J. Stein. Irwin Driedger comme représentant. Mr Hernandez a déclaré que le cheval devenait fatigué alors qu'il avait levé le fouet avec sa main droite quand il était venu et avait pressé Stein. Il ne savait pas qu'il s'y trouvait. Les commissaires ont accepté ses explications et n'ont émis aucune sanction.

Courses :

92 sur la ligne de départ

Course 1 – Rien à signaler. Aucune image panoramique disponible dans la tribune. Nous avons discuté avec les représentants de la télédiffusion, qui nous ont dit qu'ils y avaient accès. Ils devront corriger certains problèmes. La course n'avait pas été enregistrée. L'enregistrement de l'hippodrome Woodbine avait été utilisé pour le public.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #3, "Spanish Ballerina", est parti lentement. Rien à signaler pour le reste.

Course 4 – Le #5, "Krgan", chevauche légèrement au départ. Le jockey, Luis Contreras, a été cité pour une possible infraction à la règle de la stimulation, se servant de son fouet et frappant le cheval dans une position levée. Avis d'examen.

Course 5 – Le #8, "Dearfuturehusband", a reculé à mi-chemin du virage et a été dépassé. L'argent de la bourse sera retenu pour le #10, "Bells of War", jusqu'à ce que le certificat de poulain ne soit fourni au bureau des courses de l'hippodrome Woodbine.

Course 6 – Rien à signaler. E DaSilva a reçu une sanction pour avoir levé sa main plus haute que sa tête lors de la stimulation.

Course 7 – Le #1, "Hell N Wild", chevauche au départ. Rien à signaler pour le reste. Nous avons appelé le jockey, Brandon Duchaine, pour une possible infraction à la règle de la stimulation, se servant de son fouet et frappant le cheval dans une position levée. Mr Duchaine n'était pas au courant des nouvelles réglementations en matière de stimulation. Il a reçu un avertissement et a été informé de la nouvelle réglementation.

Course 8 – Sir Barton Stakes – Rien à signaler.

Course 9 – Le #4, "Cortado Bay", chevauche légèrement au départ. Rien à signaler pour le reste.

Course 10 – Enquête de la course dans le dernier droit pour le #1, (L. Salles), (2^e), et pour le #9, (E. Wilson), (3^e). Avis de faute déposé par le meneur du #9, (N. Nosowenko), contre le #5, (J. Stein), (1^{er}). Après l'examen des angles fournis par la caméra panoramique de la tour frontale, il apparaît que le #1 pousse dans le dernier droit et le #5 est trop à l'extérieur. Le derrière du #5 est heurté par le #9, le faisant légèrement tourner. Après avoir discuté avec les meneurs, le #1, arrivé en 2^e position, a été placé en 4^e position.

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/3pexLQIT0I>

Course 11 – Examen de la course dans le virage de fond. Le #2, “Bella Figura”, (P. Husbands), (6^e), doit maîtriser son cheval alors que le #1, “Cry Uncle”, (L. Contreras), le fait lui aussi et se place à l’arrière rapidement. Aucune infraction.

Les commissaires ont enregistré la note suivante au sujet de la Directive 4-2019 et de nouveaux règlements sur la stimulation 9.27.07 (d) et (e), où un meneur ne doit pas (d) frapper le cheval la main haute; et (e) frapper le cheval avec la cravache en position vers l’avant, prêt à frapper. On n’a pas signalé de problèmes visibles ou notables en ce que la sécurité de meneurs soit concernée dans les courses. Il n’y a pas eu de rapports de la part des vétérinaires officiels de la CAJO ou du personnel de l’écurie de prélèvement, au sujet du bien-être de ce cheval, coupures ni zébrures.

Paris mutuels : \$3,721,792.

Réclamations :

Course 2 – Le #8, “Take It Easy”, pour \$7,500, par Alpine Stable Ltd. et Vito Armata.

Course 4 – Le #4, “Wolf Ridge”, pour \$15,000, par Michael DePaulo entraîneur-propriétaire.

Course 11 – Le #4, “Broadway Bonnie”, pour \$23,500, par Barry Wilde, entraîneur T. Rycroft.

Course 11 – Le #11, “Copper Fox”, pour \$23,500, par Tom Rycroft, entraîneur Tim Rycroft.

Course 11 – Le #12, “Westlodge Intrigue”, pour \$25,000, par B. Schickedanz, entraîneur N. McKnight.